

Justificatif généré le 12/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

12/05/2022

Département de publication :

(78) Yvelines

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=293024>

N° d'annonce :

605964

PROSIGN

Société par actions simplifiée au capital de 1.760.000 €

Siège social : 8, rue Jean Mermoz 78114 MAGNY-LES-HAMEAUX

542 050 406 R.C.S. Versailles

Aux termes de la consultation du 28 avril 2022, l'associé unique a approuvé le traité de fusion établi le 15 mars 2022 avec la société **AXIMUM PRODUITS ELECTRONIQUES**, SAS sise 17, avenue Roger Lapébie – 33140 Villenave d'Ornon (383 765 799 RCS Bordeaux), société absorbante, les apports effectués et leur évaluation.

La société AXIMUM PRODUITS ELECTRONIQUES, absorbante, a approuvé le 29 avril 2022 la réalisation définitive de cette fusion au 1er mai 2022 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 1er janvier 2022. De ce fait, la société PROSIGN est dissoute de plein droit, sans liquidation, à effet du 1er mai 2022.

Mention en sera faite au RCS de Versailles.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGTvL7KE

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGTvL7KE>

